

PRÉINSCRIPTION À L'OPEN NATIONAL – SAM. 17/01/2026 – GIEN (45)

ENGLISH MARTIAL BOXING, AMERICAN KICKBOXING (LOW-KICK) ou JAPANESE KICKBOXING (K-1)

Fiche à expédier à M. IMBERNON Éric ericimbernon33@gmail.com au plus tard 8 jours avant l'événement - Gratuité pour un licencié de la FSC
Club non affilié à la FSC : « licence ponctuelle à 10 € » y compris coach et soigneur (Assurance fédérale incluse dans la licence ponctuelle - contrat MAIF)

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Adresse : Dojo intercommunal de GIEN - 12 rue Jean Mermoz 45500 GIEN Par le biais du GROUPE WhatsApp, compte tenu du nombre d'inscrits, le responsable des compétitions nationales vous tiendra au courant des rencontres et de l'heure de la pesée Contact sur place : M. SAHLI Anis Tél. 06 32 09 87 23 - Email : ray.14@hotmail.fr											
CLUB (Nom/intitulé précis/ville)											
Responsable du club (NOM/prénom/Tel/E-mail)											
	GENRE (M/F)	NOM	Prénom	Date de nais. JJ MM AAAA	N° de lic. FSC	Poids exact	STYLE choisi* et si handisport à préciser (*) Sigles en bas de tableau	- SÉRIE « débutant », « espoir » ou « élite » - CLASSE C, B, A	OBLIGATOIRE Total de rencontres officielles toutes boxes confondues	Tarif « licence ponctuelle » pour club non affilié (10€)	
OPEN NATIONAL MARTIAL-BOXING - MÉDIUM-CONTACT [12-50 ans]. LOW-KICK AMÉRICAIN (LK) ou JAPAN-KICK (K1) : - LIGHT-CONTACT [06-50 ans], - MÉDIUM-CONTACT [12-50 ans], - PRÉCOMBAT TECH. CADET 2è année [15 ans], - PRÉCOMBAT TECH. JUNIOR.1 [16-17 ans], - COMBAT JUNIOR.2* [18-20 ans] - COMBAT SENIOR** [21-40 ans] (*) un JUNIOR.2 [18-20 ans avec palmarès est autorisé à s'inscrire en SENIOR classe B voire A (**) interdit en classe C pour un VÉTÉRAN [41-44 ans], mais autorisé en SENIOR classe B et classe A pour un vétéran expérimenté	Ex.	M	DURANT	Paul	03 03 1996	Pas de lic.	58 kg	BOX-MED + LOW-LIGHT	CLASSE B	20 LIGHT & 10 CBT	10 €
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
10											
COACH & SOIGNEUR	GENRE (M ou F)	NOM	Prénom	Date de nais. JJ MM AAAA	N° de lic. FSC	« Licence ponctuelle » pour club non affilié à la FSC OBLIGATOIRE pour le coach et soigneur				Tarif « licence ponctuelle » pour club non affilié (10€)	
OFFICIEL : Un aide-officiel ou officiel obligatoire à partir de 5 inscrits (juge ou arbitre)	GENRE (M ou F)	NOM	Prénom	Âge	N° de lic. FSC	Préciser la fonction : chronométrateur, juge ou/et arbitre « Licence ponctuelle » pour club non affilié à la FSC – à noter ci-dessous GRATUITE de la licence pour un aide-officiel et officiel de club non affilié					
(**) STYLES À CHOISIR : MARTIAL-BOXING MEDIUM (BOX-MED), LOW-KICK-LIGHT (LOW-LIGHT) 06-50 ANS – LOW-KICK-MEDIUM (LOW-MEDIUM) 12-50 ANS : JAPAN-KICK LIGHT (K1-LIGHT) 06-50 ANS – JAPAN-KICK MEDIUM (K1-MEDIUM) 12-50 ANS – préciser si inscription en handisport et le type d'aménagement à prévoir pour le MARTIAL-LIGHT [12-50 ANS]. – PRÉCOMBAT ou COMBAT (CBT) : LOW-KICK COMBAT (LK-CBT) ou JAPAN-KICK COMBAT (K1-CBT) : CADET [15 ANS] ou JUNIOR-1 [16-17 ans] « espoir » ou « élite » – COMBAT (CBT) : JUNIOR-2 [18-19-20 ans] « espoir » ou « élite » ou SÉNIOR [18-40 ans] « C, B ou A » ou VÉTÉRAN [41-44 ans] « B ou A ». CERTIFICATS MÉDICAUX : - LIGHT-CONTACT MINEUR : Questionnaire de santé pour la saison en cours (Arrêté du 07 mai 2021) + Autorisation parentale pour les mineurs pour la saison en cours (avec copie de la pièce d'identité du responsable légal). - MÉDIUM-CONTACT MINEUR & LIGHT-CONTACT/ MÉDIUM-CONTACT MAJEUR : C.M. de non contre-indication à la pratique des sports de combat annoté : « en compétition » de moins de 36 mois + questionnaire de santé pour la saison en cours (Mineur : Arrêté du 07 mai 2021 – Majeur : Arrêté du 24 juil. 2017) ; en supplément pour un VÉTÉRAN [41-50 ans] : E.C.G. de moins de 24 mois. - PRÉCOMBAT JUNIOR-1 [16-17 ANS], JUNIOR-2/SENIOR [18-40 ANS] : certificat médical de non contre-indication à la compétition de moins de 12 mois + autorisation parentale pour un mineur. Tout âge, fond d'œil de moins de 12 mois. En supplément pour un vétéran [41-44 ans] en classe B et classe A : test d'effort de moins de 24 mois. N.B. : un certificat médical effectué pour le compte d'une autre fédération reconnue par l'État français est accepté , à condition qu'il mentionne les différents impératifs fédéraux notés ci-dessus. Pour TOUS les certificats médicaux , une tolérance de 1 mois avant le début de saison et de 1 mois après la fin de saison est accordée.											
Pour un club non affilié : Règlement de la « LICENCE PONCTUELLE » (Rappel le coach et soigneur doivent également contracter la licence ponctuelle à 10 € auprès de M. IMBERNON) . soit par virement à l'ordre de la ligue régionale du Grand Sud-Ouest : RIB LIGUE DU GRAND SUD-OUEST - CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE – IBAN : FR76 1330 6001 2223 1061 5329 961 - BIC : AGRIFRPP833 . soit en chèque au nom de la FSC-France à expédier à M. Éric IMBERNON – 182 avenue du Docteur Nancel-Pénard – Rés. Cœur de Vignes B.23 - 33360 PESSAC – au plus tard 8 jours avant l'événement – Sur le virement noter le club et nom et ville du correspondant – Au dos du chèque noter : « club et nom/prénom du concurrent/coach/soigneur et date de naissance » - MERCI DE REMETTRE LA TOTALITÉ EN UN SEUL RÈGLEMENT											